

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	19
- votants par procuration	8
- absents	2
- total des votants	27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 2 mars 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-huit février, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Yves GOGNET, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Mourad BETTAHAR, Mme Sylvie LEGENTIL, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Xavier PICALET

qui donne pouvoir à M. Patrick WALCZAK

M. Jean-Paul MANGIN

qui donne pouvoir à Mme Sylvie LEGENTIL

M. Romuald HAUCHECORNE

qui donne pouvoir à Mme Carole BIGUEUR

M. Frédéric LE PAGE

qui donne pouvoir à M. Patrick CIBOIS

Mme Fabiola ANQUETIL

qui donne pouvoir à Mme Claudine COUTURE

Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT)

qui donne pouvoir à Mme Brigitte LEROUX

M. Paul DHAILLE

qui donne pouvoir à Mme Christine DECHAMPS

M. Teddy LECLERC

qui donne pouvoir à M. Jean-Yves GOGNET

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Yann BEUX, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Kamel BELGHACHEM est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.20/02.20

**Objet : Budget Ville
Budget Primitif 2020**

Délibération n°: D.20/02.20
Objet : Budget Ville
Budget Primitif 2020

Monsieur CIBOIS rappelle que lors de sa séance du 30 janvier 2020, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la Ville pour 2020.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet du budget primitif pour l'exercice 2020, équilibré en dépenses et en recettes, a été élaboré.

La présente délibération a pour objet de présenter au Conseil Municipal les grandes lignes du budget primitif de la Ville pour 2020 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-12, L.2313-1,

Vu les orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal du 30 janvier 2020 (délibération n°D.08/01.20),

Vu le projet de Budget Primitif 2020 de la Ville de LILLEBONNE, présenté à la Commission des Finances du 21 février 2020, selon les principes budgétaires et les règles de la comptabilité publique,

Considérant le rapport de présentation du Budget Primitif 2020 de la Ville, annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal est invité :

- à adopter le Budget Primitif 2020 de la Ville qui s'établit en équilibre :
 - en section de fonctionnement à 18 741 575,18 €
 - en section d'investissement à 8 886 645,86 €

DELIBERATION ADOPTEE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 5 VOIX CONTRE (M. PAUL DHAILLE, MME CHRISTINE DECHAMPS,
MME FABIENNE MANDEVILLE, M. KAMEL BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE ET
M. MOURAD BETTAHAR, ELU DE L'OPPOSITION « LA NOUVELLE VOIX DES LILLEBONNAIS »).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



Délibération n°: D.20/02.20
Objet : Budget Ville
Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	891 012,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	15 532 519,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	719 093,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	140 314,00 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	20 000,00 €
Chapitre 76	Produits financiers	7 500,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 000,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 419 137,18 €

*** Total des recettes de la section de fonctionnement : 18 741 575,18 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 011	Charges à caractère général	3 844 318,18 €
Chapitre 012	Charges de personnel	8 069 906,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	2 814 745,00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	213 021,00 €
Chapitre 66	Charges financières	320 200,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	6 750,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	130 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 325 476,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 017 159,00 €

*** Total des dépenses de la section de fonctionnement : 18 741 575,18 €**

Délibération n°: D.20/02.20
Objet : Budget Ville
Budget Primitif 2020

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	298 000,00 €
Chapitre 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 646 715,86 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement reçues	349 365,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 200 000,00 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 325 476,00 €
Chapitre 024	Produits des cessions	33 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 017 159,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	16 930,00 €

*** Total des recettes de la section d'investissement: 8 886 645,86 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 411 785,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	358 608,89 €
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	608 257,65 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 233 232,69 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	2 805 395,87 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	100 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 000,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	16 930,00 €
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	2 310 435,76 €

*** Total des dépenses de la section d'investissement : 8 886 645,86 €**



VILLE DE LILLEBONNE

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Conseil municipal du 27 février 2020

Sommaire

Préambule (p.3)

I – Section de fonctionnement (p.4)

- 1) Les recettes réelles de fonctionnement (p.5)
- 2) Les dépenses réelles de fonctionnement (p.10)

II – Section d'investissement (p.18)

- 1) Les recettes d'investissement (p.19)
- 2) L'évolution de l'endettement (p.21)
- 3) Les dépenses d'investissement (p.22)

Préambule

Les grandes lignes du budget primitif 2020 ont été définies dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, dont la présentation a été actée par le Conseil Municipal le 30 janvier 2020 (délibération n°D.08/01.20).

La Ville a maîtrisé ses dépenses, permettant ainsi de dégager un excédent de fonctionnement de 1,4M€ en 2019, confirmant la démarche volontaire d'une bonne gestion des deniers publics instaurée ces dernières années par la municipalité.

Ces efforts permettent à la commune de présenter un budget 2020, dégageant un autofinancement sur l'exercice de 3,3M€ (virements de section à section + amortissements).

Ce résultat ne doit pas entraîner un affaiblissement des efforts réalisés les années précédentes, afin de pérenniser les services à la population et ses capacités d'investissement. Dans ce contexte, les grandes orientations, pour le budget 2020, restent inchangées par rapport à celles de 2019, à savoir :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement afin qu'elles s'établissent au maximum à 1,2 % d'augmentation comme le prévoit la loi de programmation des finances publiques,
- stabilité des taux de fiscalité directe locale,
- revalorisation de la tarification des services au niveau de l'inflation,
- renforcement durable de l'autofinancement pour assurer un plan d'investissement ambitieux au service de l'attractivité du territoire,
- maintien des services à la population,
- en investissement, concentration des efforts financiers sur les projets structurants prévus dans le programme politique et sur la consolidation du patrimoine existant.

Le budget primitif 2020 s'équilibre en fonctionnement à **18 741 575,18 €** et en investissement à **8 886 645,86 €**, pour un budget total de **27 628 221,04 €**.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

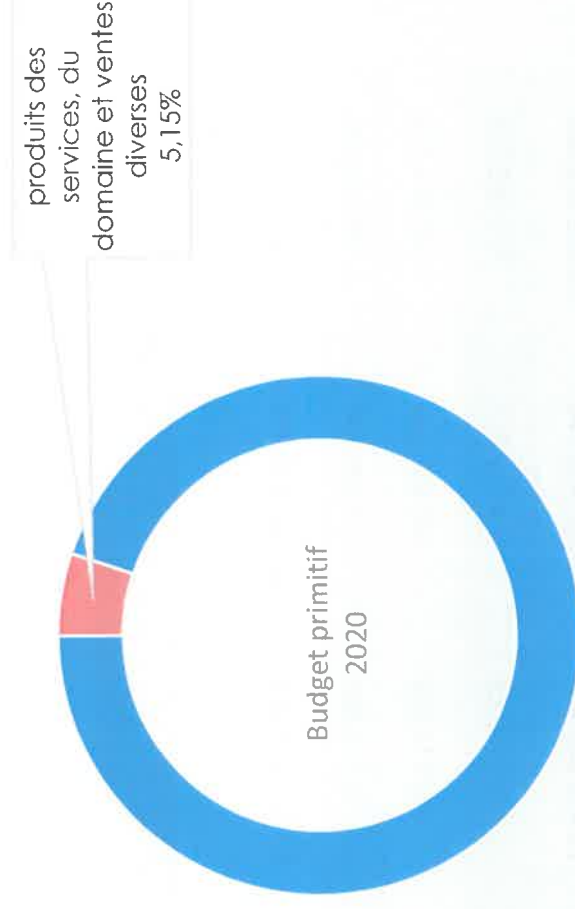
électrique

1) Les recettes de fonctionnement

Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
70 - Produits des services	1 002 189,00€	1 053 949,56€	891 012,00€
73 - Impôts et taxes	15 446 449,00€	15 567 922,74€	15 532 519,00€
74 - Dotations, subventions et participations	725 998,00€	924 516,86€	719 093,00€
75 - Autres produits de gestion courante	130 111,00€	143 653,88€	140 314,00€
013 - Atténuations de charges	58 196,00€	56 490,67€	20 000,00€
Total des recettes de gestion courante	17 362 943,00€	17 746 533,71€	17 302 938,00€
76 et 77 - Produits financiers	8 000,00€	69 751,46€	7 500,00€
Total des recettes réelles de fonctionnement	17 370 943,00€	17 816 285,17€	17 310 438,00€
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 317,00€	17 092,26€	12 000,00€
002 - Excédent reporté	1 735 204,63€	1 735 204,63€	1 419 137,18€
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 119 464,63€	19 568 582,06€	18 741 575,18€
			-0,35%

Une activité des services à la population dynamique

Montant 2020 : 891 012,00€

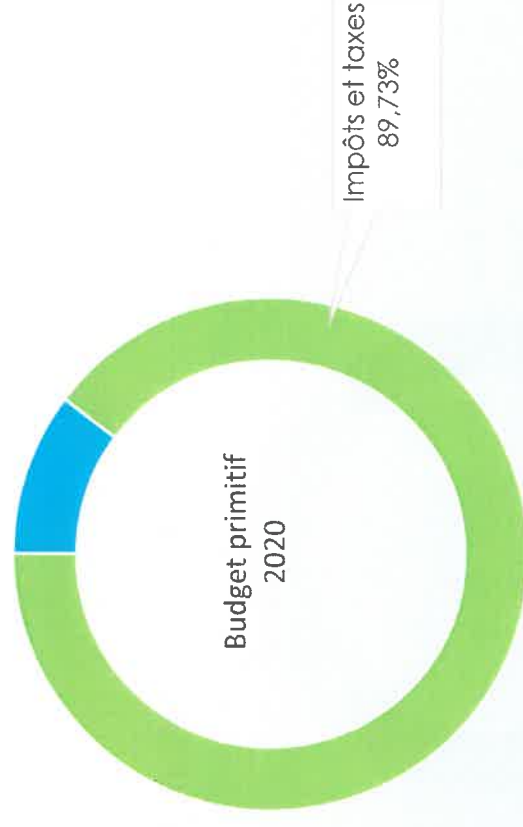


Chapitre 70 – Produits des services (-11,09% par rapport au BP 2019)

Les recettes générées par les services à la population augmentent, notamment grâce à l'accroissement de la capacité d'accueil du nombre d'enfants suite à l'ouverture de "Familia". En revanche, le transfert du budget annexe transport à Caux Seine agglo au 1^{er} janvier 2020 met fin au remboursement de salaire pour la Ville. De plus, suite au départ à la retraite d'agents municipaux mis à disposition, l'ACJ a remplacé ces derniers par des recrutements directs. La somme correspondant aux salaires est donc désormais ajoutée à la subvention de fonctionnement versée par la ville à l'ACJ.

Une fiscalité locale stable

Montant 2020 : 15 532 519,00€



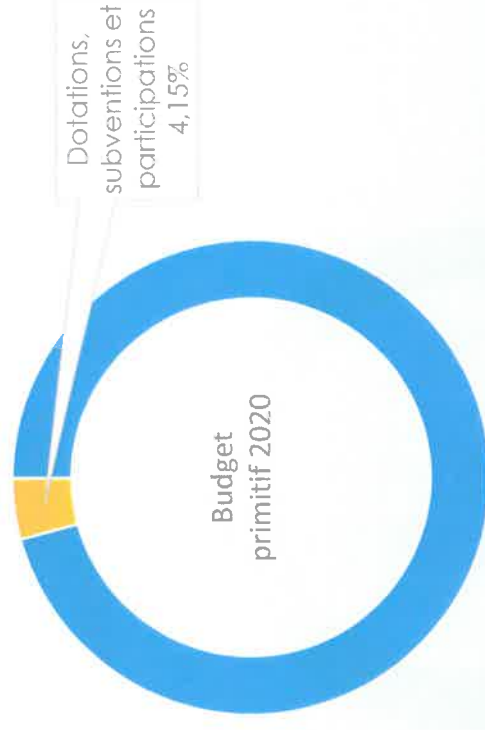
Chapitre 73 – Impôts et taxes (+0,56 % par rapport au BP 2019)

Les éléments d'évolution retenus sont :

- un pourcentage de revalorisation des bases fiscales de 0,9 % pour la TH et 1,2% pour la TF (loi de finances 2020),
- une stabilité des taux de fiscalité,
- le maintien de la suppression la dotation de solidarité communautaire par Caux Seine agglo, comme pour le BP 2019,
- une attribution de compensation augmentée de 5 918€ suite au réajustement du transfert de charges de la compétence transport.

Stabilisation des dotations et subventions

Montant 2020 : 719 093,00€



Chapitre 74 – Dotations et participations (-0,95 % par rapport au BP 2019)

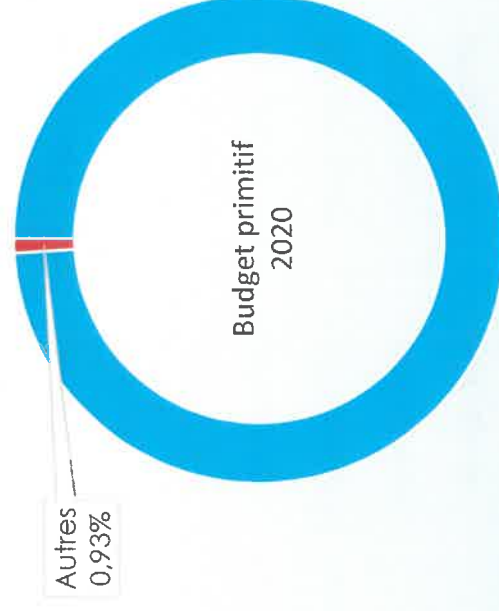
La loi de finances 2020 a confirmé les orientations prises par les gouvernements successifs dans la redistribution des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, avec la baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) d'environ 0,9 % du bloc communal.

Fin de la dotation spéciale instituteurs suite au changement de statut d'instituteur en professeur des écoles.

Pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), l'hypothèse retenue, par prudence, est une non-reconduction pour 2020 de cette dotation, accompagnée d'une sortie progressive du dispositif dans les modalités prévues en 2019, correspondant à un maintien de 50 % de la somme pour 2020.

Des locations permettant de dynamiser les recettes et la fin des remboursements des contrats aidés

Montant 2020 chap 75 : 140 314,00€
Montant 2020 chap 013 : 20 00,00€



Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante (+7,84 % par rapport au BP 2019)

Cette augmentation s'explique par la mise en location d'un logement inoccupé en 2019 et le changement de statut d'un instituteur en professeur des écoles. Ce loyer n'est donc plus pris en charge par la dotation spéciale instituteurs (chap 74).

Chapitre 013 – Atténuations de charges (-65,63 % par rapport au BP 2019)

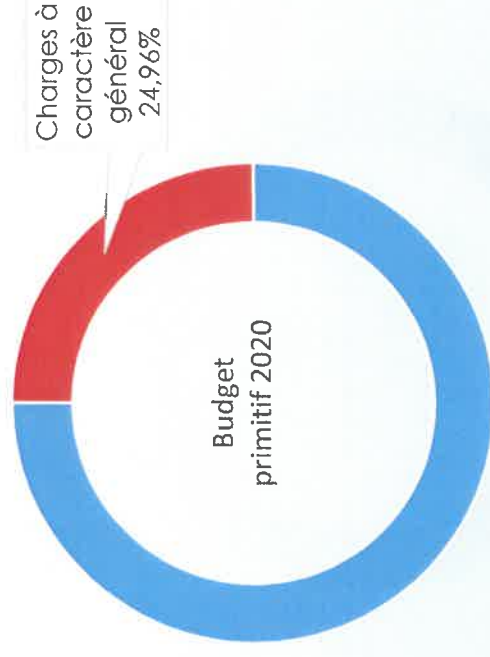
Cette baisse résulte de la fin des remboursements des contrats CAE.

2) Les dépenses de fonctionnement

Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011 - Charges à caractère général	3 696 875,63€	3 556 801,33€	3 844 318,18€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 201 055,00€	7 883 390,72€	8 069 906,00€
014 - Atténuations de produits	223 021,00€	210 843,00€	213 021,00€
65 - Autres charges de gestion courante	2 750 237,00€	2 702 486,82€	2 814 745,00€
Total des dépenses de gestion courante	14 871 188,63€	14 353 521,87€	14 941 990,18€
66 - Charges financières	360 700,00€	333 515,46€	320 200,00€
67 - Charges exceptionnelles	6 750,00€	7 390,57€	6 750,00€
022 - Dépenses imprévues	40 000,00€	-	130 000,00€
Total des dépenses financières	407 450,00€	340 906,03€	456 950,00€
Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 278 638,63€	14 694 427,90€	15 398 940,18€
023 - Virement à la section d'investissement	3 063 529,00€	-	2 325 476,00€
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	777 297,00€	808 301,12€	1 017 159,00€
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 119 464,63€	15 502 729,02€	18 741 575,18€
			+0,79%

Des charges à caractère général limitées

Montant 2020 : 3 844 318,18€

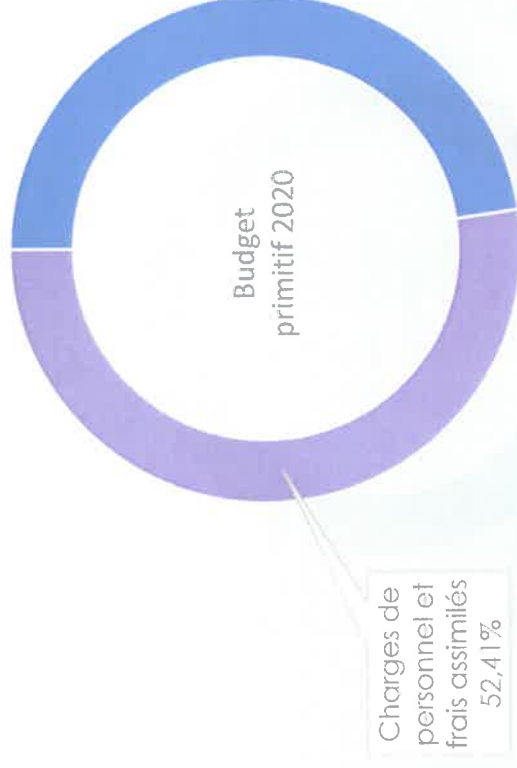


Chapitre 011 – Charges à caractère général (+3,99% par rapport au BP 2019)

L'augmentation correspond à l'inscription des dépenses de fonctionnement de "Familia" en année pleine ainsi que la maintenance et l'entretien des nouveaux équipements technologiques.

Des charges de personnel stables

Montant 2020 : 8 069 906,00€

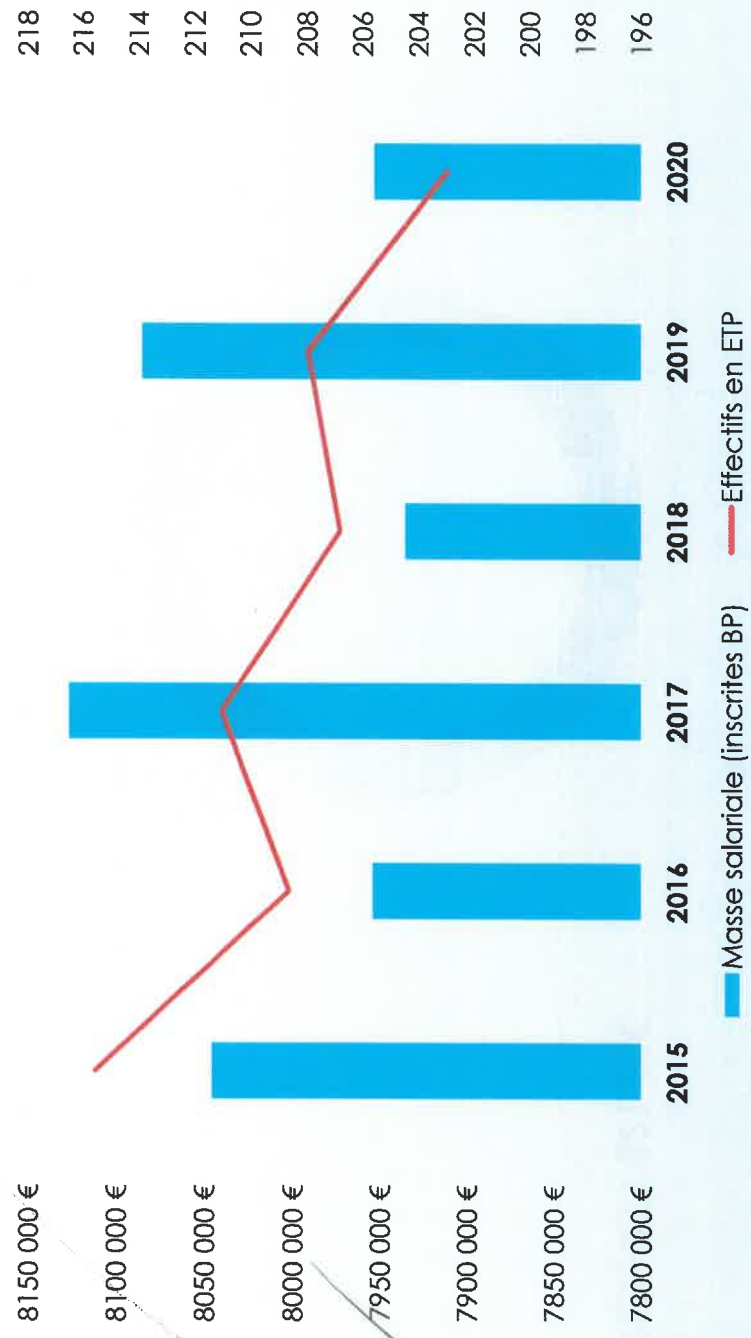


Chapitre 012 – Charges de personnel (-1,60% par rapport au BP 2019)

Pour l'année 2020, la variation des charges de personnel s'explique par des dépenses en plus comme, notamment, la suite du processus du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), les élections municipales ainsi que le recrutement du personnel du multi-accueil "Familia" en année pleine.

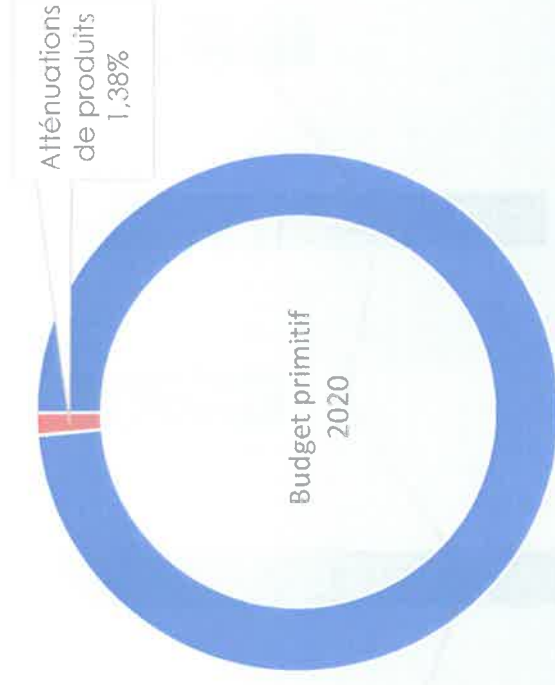
A contrario, certaines dépenses n'ont pas lieu en 2020, comme le recensement de la population. Par ailleurs, d'autres dépenses diminuent comme le transfert de charges d'une partie du personnel concernant l'ACJ.

Evolution des charges du personnel



Des dépenses de péréquation maintenues

Montant 2020 : 213 021,00€



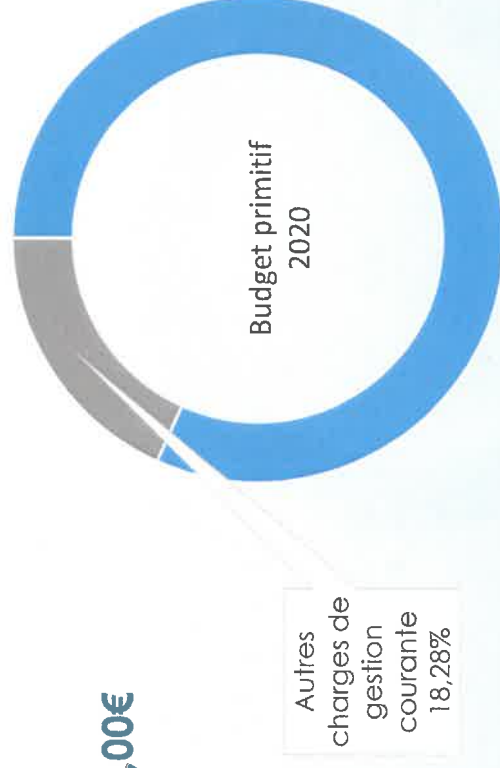
Chapitre 014 - Atténuations de produits (-4,48 % par rapport au BP 2019)

Le montant versé au titre du FPIC est équivalent à 2019.

La diminution des dépenses provient du prélèvement potentiel sur les exonérations d'impôts directs, relatif à une DGF négative (10 000€) qui a été prévue en 2019 et n'a pas été réalisée.

Des flux financiers simplifiés et clarifiés

Montant 2020 : 2 814 745,00€



Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (+2,35 % par rapport au BP 2019)

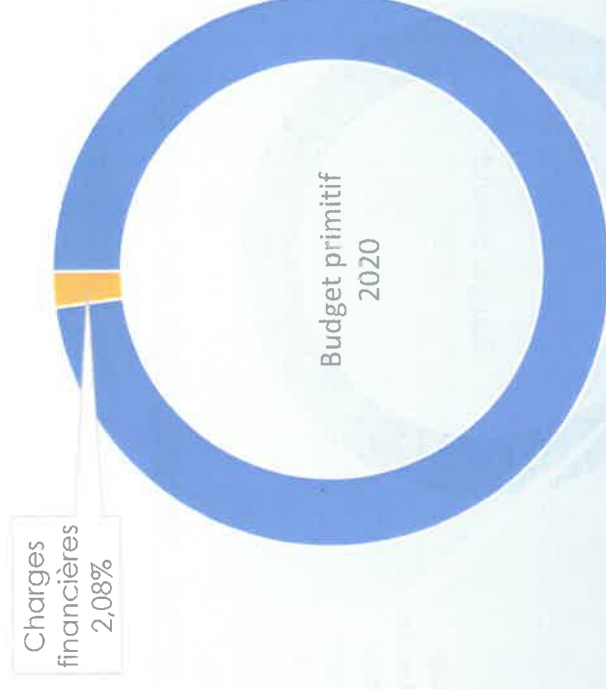
Ce chapitre correspond aux participations de la Ville aux budgets annexes, aux subventions aux associations et aux indemnités versées aux élus. L'enveloppe des subventions aux associations est du même montant que celui inscrit au BP 2019.

Le budget Restauration assure son équilibre grâce à une subvention du budget Ville. En effet, depuis 2018, toutes les dépenses sont mises face aux recettes de ce budget. Cela a mis en évidence, en 2019, l'aspect déficitaire de ce dernier qui se traduit par une augmentation de la subvention pour 2020 de 62 830€.

Par ailleurs, il a été décidé par la Ville, en lien avec la Trésorerie, de continuer d'épurer les créances les plus anciennes dues par des usagers à la Ville et pour lesquelles plus aucun recours n'est possible. De ce fait, les montants des créances admises en non-valeurs ou éteintes ont augmenté de 5 000 €.

Des intérêts de la dette en baisse constante

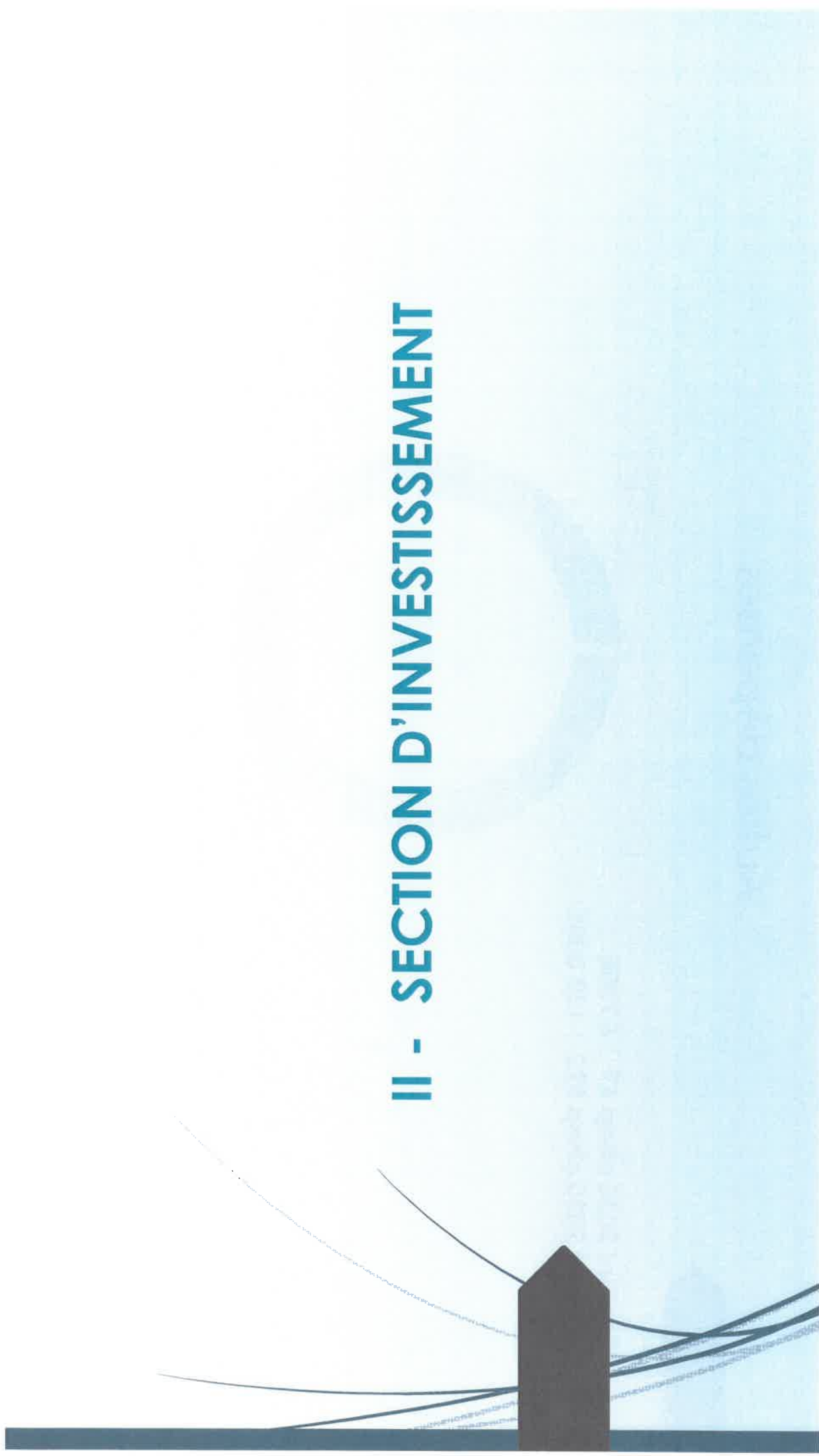
Montant 2020 : 320 200,00€



Chapitre 66 - Charges financière (-11,23 % par rapport au BP 2019)

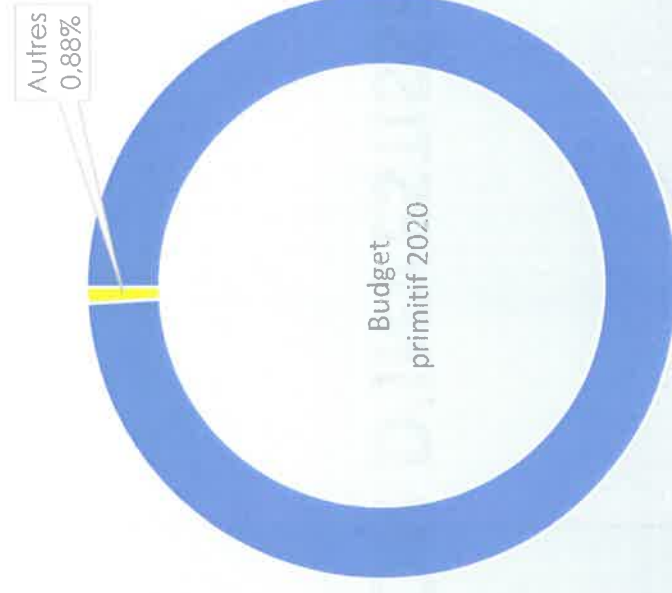
Le montant de la charge de la dette continue de baisser en 2020. Ce chapitre de dépenses bénéficie d'une conjoncture des taux de la dette favorable et d'une gestion active de celle-ci.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT



Autres dépenses

Montant 2020 chap 67 : 6 750€
Montant 2020 chap 022 : 130 000€



Chapitre 67 - Charges exceptionnelles (montant identique par rapport au BP 2019))

Le chapitre 67 est relatif aux prix remis dans le cadre du concours agricole et aux titres annulés.

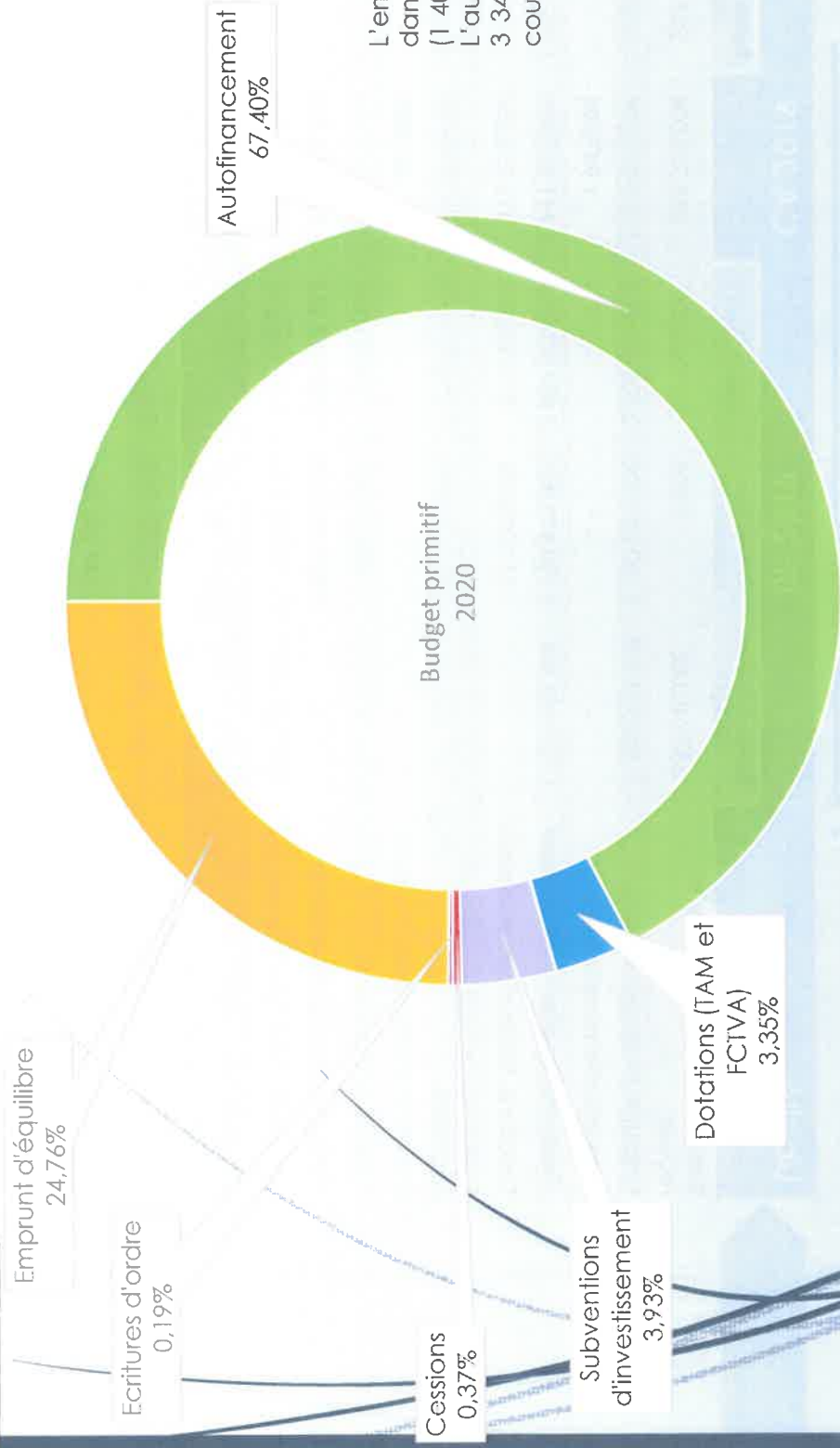
Chapitre 022 - Dépenses imprévues (+ 90 000€ par rapport au BP 2019)

Les dépenses imprévues permettent d'anticiper les dépenses non prévues au moment de l'estimation.

1) Les recettes d'investissement

Libellé	BP 2019			CA 2019		BP 2020		
	Restes à réaliser 2018 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)			Restes à réaliser 2019 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)
Subventions d'investissement reçues	357 040,00€	0,00€	357 040,00€	239 706,00€		227 160,00€	122 205,00€	349 365,00€
Emprunts et dettes assimilés	1 400 000,00€	1 100 000,00€	2 500 000,00€	1 400 000,00€		800 000,00€	1 400 000,00€	2 200 000,00€
Immobilisations corporelles	-	-	-	1 947,69€		-	-	-
Total des recettes d'équipement	1 757 040,00€	1 100 000,00€	2 857 040,00€	1 641 653,69€		1 027 160,00€	1 522 205,00€	2 549 365,00€
Dotations, fonds divers et réserves	-	311 000,00€	311 000,00€	412 236,35€		-	298 000,00€	298 000,00€
Excédents de fonctionnement capitalisés	-	1 557 745,26€	1 557 745,26€	1 557 745,26€		-	2 646 715,86€	2 646 715,86€
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	800,00€		-	-	-
Produits des cessions	-	25 000,00€	25 000,00€	-		-	33 000,00€	33 000,00€
Total des recettes financières	-	1 893 745,26€	1 893 745,26€	1 970 781,61€		-	2 977 715,86€	2 977 715,86€
Opération pour compte de tiers	266 183,47€	9 950,00€	276 133,47€	274 876,92€		-	-	-
Total des recettes réelles d'investissement	2 023 223,47€	3 003 695,26€	5 026 918,73€	3 887 312,22€		1 027 160,00€	4 499 920,86€	5 527 080,86€
Virement de la section de fonctionnement	-	3 063 529,00€	3 063 529,00€	-		-	2 325 476,00€	2 325 476,00€
Opérations d'ordre de transferts entre sections	-	777 297,00€	777 297,00€	808 301,12€		-	1 017 159,00€	1 017 159,00€
Opérations patrimoniales	-	10 066,00€	10 066,00€	9 876,91€		-	16 930,00€	16 930,00€
Total des recettes d'ordre d'investissement	-	3 850 892,00€	3 850 892,00€	818 178,03€		-	3 359 565,00€	3 359 565,00€
Excédent reporté	-	193 693,44€	193 693,44€	193 693,44€		-	-	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 023 223,47€	7 048 280,70€	9 071 504,17€	4 899 183,69€		1 027 160,00€	7 859 485,86€	8 886 645,86€

Répartition des recettes par nature



L'emprunt est conforme à celui annoncé dans le Rapport d'Orientation Budgétaire (1 400 000 €).
L'autofinancement dégagé à hauteur de 3 342 635 € par la collectivité permet de couvrir l'ensemble des dépenses.

L'évolution de l'endettement

Année	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû au 31/12	Emprunt voté ou BP	Emprunt mobilisé au CA	Flux de la dette
2014	560 856,97 €	1 840 581,94 €	2 401 438,91 €	13 579 382,94 €	2 388 889,00 €	45 902,04 €	-1 794 679,90 €
2015	496 792,83 €	1 595 098,44 €	2 091 891,27 €	12 326 924,47 €	2 049 843,00 €	314 059,62 €	-1 281 038,82 €
2016	424 567,08 €	1 220 699,19 €	1 645 266,27 €	12 318 647,63 €	1 320 000,00 €	1 200 000,00 €	-20 699,19 €
2017	418 234,15 €	1 253 786,17 €	1 672 020,32 €	11 064 854,14 €	1 998 159,00 €	0,00 €	-1 253 786,17 €
2018	336 750,22 €	1 322 379,38 €	1 659 129,60 €	11 866 571,52 €	1 900 000,00 €	2 113 000,00 €	790 620,62 €
2019	332 815,46 €	1 317 705,32 €	1 650 520,78 €	11 937 782,75 €	1 100 000,00 €	1 400 000,00 €	82 294,68 €
2020	296 579,45 €	1 397 737,42 €	1 694 316,87 €	12 740 045,33 €	1 400 000,00 €	2 200 000,00 €	802 262,58 €

3) Les dépenses d'investissement

Libellé	BP 2019			CA 2019			BP 2020		
	Restes à réaliser 2018 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)				Restes à réaliser 2019 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)
Immobilisations incorporelles	71 978,68€	307 475,00€	379 453,68€	189 468,39€			111 658,89€	246 950,00€	358 608,89€
Subventions d'équipements versées	846 692,31€	394 100,00€	1 240 792,31€	1 145 852,50€			74 957,65€	533 300,00€	608 257,65€
Immobilisations corporelles	893 437,63€	1 183 749,00€	2 077 186,63€	1 622 910,37€			366 027,69€	867 205,00€	1 233 232,69€
Immobilisations en cours	1 732 811,86€	1 841 100,00€	3 573 911,86€	2 628 119,29€			810 795,87€	1 994 600,00€	2 805 395,87€
Total dépenses d'équipement	3 544 920,48€	4 139 345,00€	7 271 344,48€	5 586 350,55€			1 363 440,10€	3 642 055,00€	5 005 495,10€
Dotations, fonds divers et réserves	28 100,30€	40 000,00€	68 100,90€	67 093,69€			-	30 000,00€	30 000,00€
Emprunts et dettes assimilés	-	1 319 085,00€	1 319 085,00€	1 318 871,80€			-	1 411 785,00€	1 411 785,00€
Dépenses imprévues	-	178 000,00€	178 000,00€	-			-	100 000,00€	100 000,00€
Total des dépenses financières	28 100,90€	1 537 085,00€	1 565 185,90€	1 385 965,49€			-	1 541 785,00€	1 541 785,00€
Total des opérations pour compte de tiers	201 640,79€	9 950,00€	211 590,79€	210 334,24€			-	-	-
Total des recettes réelles d'investissement	3 774 662,17€	5 273 459,00€	9 048 121,17€	7 182 650,28€			1 363 440,10€	5 183 840,00€	6 547 280,10€
Opérations d'ordre de transferts entre sections	-	13 317,00€	13 317,00€	17 092,26€			-	12 000,00€	12 000,00€
Opérations patrimoniales	-	10 066,00€	10 066,00€	9 876,91€			-	16 930,00€	16 930,00€
Total des dépenses d'ordre d'investissement	-	23 383,00€	23 383,00€	26 969,17€			-	28 930,00€	28 930,00€
Déficit reporté	-	-	-	-			-	2 310 435,76€	2 310 435,76€
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 774 662,17€	5 296 842,00€	9 071 504,17€	7 209 619,45€			1 363 440,10€	7 523 205,76€	8 886 645,86€

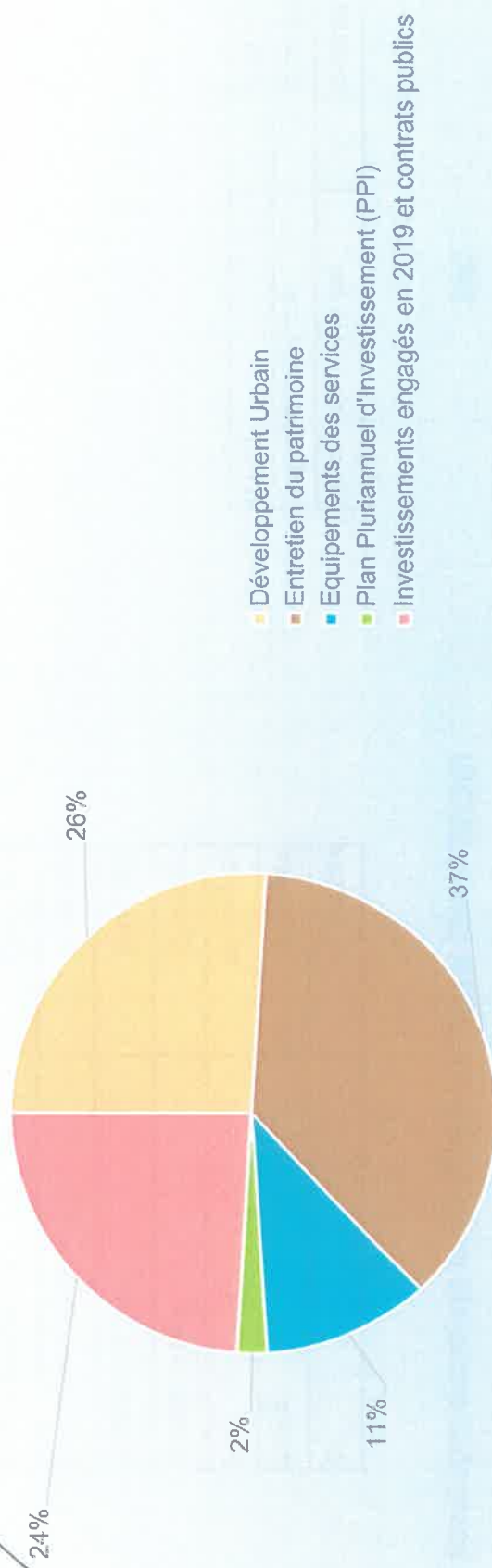
Les dépenses d'équipement baissent de 31,16% par rapport au budget 2019.

La baisse des dépenses d'équipement s'explique par le fort taux de réalisation de travaux en 2019 qui implique une baisse des restes à réaliser pour 2020.

La municipalité a réalisé la plupart de ses grands projets entre 2014 et 2019. Des sommes sont inscrites en continuité des opérations de développement urbain pour 2020.

Les sommes allouées aux investissements déjà engagés représentent les marchés publics en cours, ainsi que les projets déjà engagés sur l'année 2019 se finalisant en 2020.

Typologie des dépenses d'équipement



Investissements engagés en 2019 pour 2020:

G4	125 000,00 €
Ad'Ap	40 000,00 €
P 3	105 500,00 €
Mobilier urbain	30 000,00 €
Panneaux de Police	10 000,00 €
Convecteurs et ballons EC	5 000,00 €
Acquisition foncière	100 000,00 €
RD 173 - régulation	340 000,00 €
Mobilier bureaux	7 000,00 €
Tennis	66 000,00 €
Annonces Marchés publics	10 000,00 €
Complément travaux Goubernoulins	14 000,00 €
Déplacement comptage EDF	15 000,00 €
Congélateur salle des Aulnes	3 500,00 €
TOTAL	871 000,00 €

PPI :

Défense incendie/5 ans	50 000,00 €
Défibrillateurs/3 ans	12 000,00 €
TOTAL	62 000,00 €

Développement Urbain :

Réserves foncières	400 000,00 €
Projet pôle Santé	550 000,00 €
TOTAL	950 000,00 €

Entretien du patrimoine

BÂTIMENTS COMMUNAUX	
Hôtel de Ville	135 000,00 €
Travaux de revêtement sol de bureaux	10 000,00 €
Changement des cages d'ascenseurs	100 000,00 €
Travaux d'étanchéité salle du Conseil (bureau d'Etudes)	15 000,00 €
Travaux de menuiserie extérieure	10 000,00 €
Centre de loisirs	185 800,00 €
Revêtement de sol dortoir bâtiment maternelle	2 800,00 €
Travaux de rénovation du bâtiment maternelle (couverture, étanchéité, menuiseries extérieures, isolation, bardage, menuiserie intérieure)	160 000,00 €
Suppression dalles gravillonnées par enrobé	23 000,00 €
Salle Thiers	26 300,00 €
Peinture intérieure	20 000,00 €
Réfection du sol coulé devant la salle	6 300,00 €
Salle des Aulnes	1 700,00 €
Travaux de remise en état de la hotte aspirante	1 700,00 €
Groupes scolaires	25 000,00 €
Clairval	25 000,00 €
Projet école - programmiste	25 000,00 €

Ecoles maternelles		
Claival		15 600,00 €
Stores à rouleaux sur toutes les portes d'entrée		1 600,00 €
Glatigny		1 600,00 €
Travaux de revêtement de sol dans le petit dortoir		5 500,00 €
Remplacement gouttières		2 500,00 €
Triplet		3 000,00 €
Pose d'un éclairage barrière-panneau d'affichage		8 500,00 €
Travaux de revêtement de sol du dortoir/direction		4 000,00 €
ÉCOLES PRIMAIRES		4 500,00 €
Glatigny		2 600,00 €
Stores salle des maîtres et tisanerie		2 600,00 €
Remplacement gouttières		600,00 €
CENTRE CULTUREL		2 000,00 €
Travaux de menuiseries intérieures (estrade entrée CCJ)		15 000,00 €
EGLISE		15 000,00 €
MOE		50 000,00 €
SPORTS		50 000,00 €
Octave Leclerc		95 000,00 €
Travaux d'éclairage en LED sur le plateau du Dojo		60 500,00 €
Travaux de couverture et isolation côté Dojo		8 500,00 €
Ostermeyer		52 000,00 €
Travaux de commande d'éclairage et tableau loge gardien		3 000,00 €
Stade Bigot		3 000,00 €
Réfection de la piste		16 500,00 €
Fourreaux buts		15 000,00 €
Parc des Aulnes		1 500,00 €
Agrandissement zone de fitness		15 000,00 €
		15 000,00 €

LOGEMENTS VILLE		13 000,00 €
Travaux de menuiseries extérieures logement Triolet		4 000,00 €
Clôtures logement rue Thiers		9 000,00 €
Espaces verts		49 000,00 €
Parc des Aulnes : enrochement de berge 16 ml		5 000,00 €
Parc des Aulnes : Gabions - 40 ml		9 000,00 €
Rénovation du mur du jardin J. Rostand (suite)		15 000,00 €
Clôture plaine des Mouettes (terrain de jeux)		20 000,00 €
Cimetière		21 000,00 €
Reprise de sépultures		21 000,00 €
Energie		8 000,00 €
Convecteurs Centre de loisirs		8 000,00 €
SÉCURITÉ		107 700,00 €
Campagne de remplacement des blocs secours		2 000,00 €
Campagne de remplacement d'extincteurs		2 000,00 €
Remplacement centrale incendie école Carnot		700,00 €
Remplacement tableau répétition Espace Batic		3 000,00 €
Extension Vidéo protection		100 000,00 €
VOIRIE URBAINE		593 000,00 €
Réfection des trottoirs		50 000,00 €
Réfection de la 3ème impasse Goubermoulins		40 000,00 €
Aménagement Val Infray		200 000,00 €
Travaux Mesnil		100 000,00 €
Boulevard de Lattre de Tassigny - aménagement		200 000,00 €
Rue Victor Hugo - passage piétons		3 000,00 €

Equipements des services

Pôle Technique, développement urbain et commande publique		
ESPACES VERTS		
		4 350,00 €
FLOTTE AUTOMOBILE		
		150 000,00 €
REGIE		
		4 650,00 €
TOTAL		159 000,00 €
Pôle communication culture et patrimoine		
INFORMATIQUE		
		187 950,00 €
MATERIEL		
		141 000,00 €
LOGICIELS		
		12 950,00 €
RESEAU		
		34 000,00 €
TOTAL		187 950,00 €
Pôle éducation, propreté des bâtiments et commerce local		
ENTRETIEN		
		2 342,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES		
		9 900,00 €
JEUNESSE		
		6 596,00 €
PETITE ENFANCE		
		6 255,00 €
TOTAL		25 093,00 €
Pôle sports, relations avec les associations et événementiel		
EVENEMENTIEL		
		16 100,00 €
SPORTS		
		11 700,00 €
TOTAL		27 800,00 €
Pôle ressources et pilotage stratégique		
MOYENS GENERAUX		
		512,00 €
RESSOURCES HUMAINES		
		1 000,00 €
TOTAL		1 512,00 €
TOTAL GENERAL		401 355,00 €

Des projets d'aménagement structurants



Réalisation d'un parking en centre-ville
(site ex-laverie)



Poursuite du déploiement de la vidéo-protection et
sécurisation des bâtiments



Rénovation du bâtiment des maternelles du Centre
de Loisirs (économie d'énergie)

Equilibre général

FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses des services Dépenses de personnel Charges financières Opérations d'ordre	Recettes non affectées Recettes des services Opérations d'ordre Résultat 2019
	7 009 784 8 068 956 320 200	16 204 291 1 106 147 12 000 1 419 137
	Opérations d'ordre	1 419 137
	Dépenses	Recettes
	15 398 940	18 741 575
	Autofinancement	
	3 342 635	
	dont opérations d'ordre : amortissements	
	1 017 159	
	Total Dépenses	Total Recettes
	18 741 575	18 741 575
INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	
	RAR déficit 2019	RAR Excédent de fonct. capitalisé Autofinancement
	1 363 440 2 310 436	1 027 160 2 646 716 3 342 635
	Montant d'investissement finançable	
	3 628 055	
	coûts partis	
	871 000	
	PPI	
	62 000	
	Travaux courants	
	1 343 700	
	Equipements des services	
	401 355	
	Développement Urbain	
	950 000	
	Participations (financées)	
	144 600	
	Amortissement des emprunts	
	1 411 185	
	Opérations d'ordre	
	28 930	
	Dépenses	Recettes + autofinancement
	8 886 646	7 486 646
	Total Dépenses	Emprunts d'équilibre
	8 886 646	1 400 000
	Total Dépenses	Total Recettes
	8 886 646	8 886 646
	TOTAL BUDGET	27 628 221
	27 628 221	27 628 221